



Prévention du risque amiante au ministère

LA SANTÉ DES AGENT.ES SACRIFIÉE SUR L'AUTEL DES COUPES BUDGÉTAIRES

Paris, le 8 décembre 2025

Ce matin, la CGT-Culture a exigé **le maintien du groupe de travail ministériel sur la prévention du risque amiante** de la Formation Spécialisée Santé Sécurité et des Conditions de Travail Ministérielle (F3SCT-M) prévu demain, ce qu'elle a **obtenu**.

Le Bureau de la Santé, de la Sécurité au Travail (BSST) du Secrétariat Général souhaitait l'annuler en raison des « *incertitudes concernant le gel des budgets du Fonds Interministériel pour l'Amélioration des Conditions de Travail (FIACT)* ».

Nous lui avons rappelé qu'il était irresponsable d'annuler ce groupe de travail en matière d'étude et de recherche de l'amiante, dont les travaux auraient déjà été dû mis en œuvre depuis plus de 10 ans !

Il est inadmissible, sur la forme, de voir annulée la veille pour le lendemain une réunion d'un Groupe de Travail Ministériel touchant à une question de santé publique et prévue depuis plusieurs mois. Sur le fond, nous avons exprimé notre ras-le-bol de voir sacrifiée la santé des agent.es sur l'autel des coupes budgétaires.

Notre santé n'a pas de prix !

Le ministère de la Culture doit ouvrir sans délai tous les crédits nécessaires en matière d'études et de recherche amiante. C'est, en définitive, une question de vie ou de mort. Et c'est ce que la CGT-Culture continuera de porter demain au groupe de travail et en FSSSCT ministérielle.